

## **Examen volontaire du Pacte mondial sur les migrations**

Enquête réalisée aux fins de l'Examen régional Asie-Pacifique de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières  
Bangkok, (18-20 novembre 2020)

Conformément au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (résolution 73/195 de l'Assemblée générale), les États membres doivent procéder, dans le cadre des Nations Unies, à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Pacte mondial selon des modalités décidées par les États et avec la participation de tous les acteurs concernés (paragraphe 48), et les commissions économiques régionales des Nations Unies sont encouragées à examiner l'application du Pacte mondial dans leur région respective, à compter de 2020 (paragraphe 50).

Pour donner suite à ces dispositions, le présent examen volontaire du Pacte mondial permet aux États membres de fournir des informations sur les progrès qu'ils ont accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans le Pacte mondial. Les résultats de cet examen contribueront aux préparatifs de l'Examen régional Asie-Pacifique de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui se tiendra à la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à Bangkok du 18 au 20 novembre 2020, ainsi qu'à l'établissement du rapport de 2020 sur les migrations dans la région Asie-Pacifique et des documents d'information correspondants.

Cette enquête a été élaborée à partir des orientations proposées par le Réseau des Nations Unies sur les migrations (projet de cadre visant à aider les États Membres dans l'organisation des examens régionaux – annexe 2 : orientations indicatives aux États Membres) concernant l'examen de l'état d'avancement de l'application du Pacte mondial sur les migrations aux niveaux national, sous-régional, régional et interrégional (résolution 73/195 de l'Assemblée générale, paragraphes 48 et 50). Elle est organisée en quatre parties, qui correspondent aux tables rondes organisées dans le cadre de l'Examen régional Asie-Pacifique et à celles prévues lors du Forum d'examen des migrations internationales qui se tiendra en 2022 (résolution 73/326 de l'Assemblée générale, paragraphe 21).

**Indiquez le bureau responsable de la coordination des réponses à cette enquête et ses coordonnées.**

Pays	
Bureau	
Nom	Titre/Fonction
Courriel	Téléphone
Adresse postale	

Renvoyez le questionnaire dûment rempli au secrétariat de la CESAP avant le **31 août 2020**, de préférence par courrier électronique (escap-sdd@un.org), avec copie au Réseau des Nations Unies sur les migrations pour l'Asie et le Pacifique (UNRNAP-regreviews@iom.int). Pour toute question, veuillez écrire à ces mêmes adresses.

Merci d'indiquer si vous acceptez que votre rapport soit publié sur les sites de la Fédération internationale de sauvetage maritime et du Réseau des Nations Unies sur les migrations (<https://migrationnetwork.un.org/>). Adressez toutes vos questions ou suggestions à ce sujet à l'adresse suivante : UNRNAP-regreviews@iom.int. =Oui =Non

#### **Instructions :**

Répondez aux questions ci-après (environ 500 mots par question) qui se rapportent à des **groupes d'objectifs** du Pacte mondial sur les migrations (résolution 73/326 de l'Assemblée générale, paragraphe 21).

Vous pouvez rédiger vos réponses dans un document séparé et le joindre au questionnaire.

Indiquez les **références des documents de politique générale et les liens correspondants dans un document séparé** que vous joindrez à votre réponse.

Si possible, spécifiez toute **politique ou pratique novatrice** liée à l'un des objectifs du Pacte mondial sur les migrations.

En outre, les informations doivent être fondées sur des **données statistiques ainsi que qualitatives**.

**Questions 1 a., 1 b., 1 c., 1 d. (environ 500 mots par question – si nécessaire, rédigez sur une feuille séparée et joignez tout document utile) :**

<b>1. Veiller à ce que les migrations soient volontaires, ordonnées et régulières</b>	<b>Objectifs du Pacte : 2, 5, 6, 12 et 18</b>
<p>a. Indiquez les niveaux de migration et les tendances migratoires, y compris les facteurs (si possible), et les expériences des migrant(e)s eu égard à ce groupe d'objectifs. <i>La réponse peut comporter des indications sur les tendances migratoires, les résultats des migrations ou les expériences des migrant(e)s.</i></p>	
<p>b. Indiquez les mesures politiques, légales et programmatiques concrètes prises par votre Gouvernement pour servir ces objectifs au cours des dernières années (en particulier depuis l'adoption du Pacte mondial le 10 décembre 2018). <i>Il peut s'agir par exemple de réformes politiques entreprises, de l'adoption de nouvelles lois, de la rédaction de plans de mise en œuvre au niveau national, de la conclusion d'accords bilatéraux ou régionaux, de la signature ou de la ratification de conventions dans ce domaine, de l'engagement dans des processus de dialogue.</i></p>	
<p>c. Quelles sont les principales lacunes recensées et les principaux défis à relever pour atteindre ces objectifs ? <i>Il peut s'agir de difficultés aux niveaux national, régional et mondial, de problèmes de capacité, de besoins en matière de données, de financement, etc.</i></p>	
<p>d. Présentez certains des résultats de ces mesures, les solutions efficaces, les meilleures pratiques et les enseignements tirés par votre Gouvernement dans la mise en œuvre de ces objectifs.</p>	

**Questions 2 a., 2 b., 2 c., 2 d. (environ 500 mots par question – si nécessaire, rédigez sur une feuille séparée et joignez tout document utile) :**

<b>2. Protéger les migrant(e)s grâce à des mesures de gouvernance aux frontières fondées sur les droits humains</b>	<b>Objectifs du Pacte : 4, 8, 9, 10, 11, 13 et 21</b>
<p>a. Indiquez les niveaux de migration et les tendances migratoires, y compris les facteurs (si possible), et les expériences des migrant(e)s eu égard à ce groupe d'objectifs. <i>La réponse peut comporter des indications sur les tendances migratoires, les résultats des migrations ou les expériences des migrant(e)s.</i></p>	
<p>b. Indiquez les mesures politiques, légales et programmatiques concrètes prises par votre Gouvernement pour servir ces objectifs au cours des dernières années (en particulier depuis l'adoption du Pacte mondial le 10 décembre 2018). <i>Il peut s'agir par exemple de réformes politiques entreprises, de l'adoption de nouvelles lois, de la rédaction de plans de mise en œuvre au niveau national, de la conclusion d'accords bilatéraux ou régionaux, de la signature ou de la ratification de conventions dans ce domaine, de l'engagement dans des processus de dialogue.</i></p>	
<p>c. Quelles sont les principales lacunes recensées et les principaux défis à relever pour atteindre ces objectifs ? <i>Il peut s'agir de difficultés aux niveaux national, régional et mondial, de problèmes de capacité, de besoins en matière de données, de financement, etc.</i></p>	
<p>d. Présentez certains des résultats de ces mesures, les solutions efficaces, les meilleures pratiques et les enseignements tirés par votre Gouvernement dans la mise en œuvre de ces objectifs.</p>	

**Questions 3 a., 3 b., 3 c., 3 d. (environ 500 mots par question – si nécessaire, rédigez sur une feuille séparée et joignez tout document utile) :**

<b>3. Favoriser l'intégration des migrant(e)s et leur contribution au développement</b>	<b>Objectifs du Pacte : 14, 15, 16, 19, 20 et 22</b>
<p>a. Indiquez les niveaux de migration et les tendances migratoires, y compris les facteurs (si possible), et les expériences des migrant(e)s eu égard à ce groupe d'objectifs.</p> <p><i>La réponse peut comporter des indications sur les tendances migratoires, les résultats des migrations ou les expériences des migrant(e)s.</i></p>	
<p>b. Indiquez les mesures politiques, légales et programmatiques concrètes prises par votre Gouvernement pour servir ces objectifs au cours des dernières années (en particulier depuis l'adoption du Pacte mondial le 10 décembre 2018).</p> <p><i>Il peut s'agir par exemple de réformes politiques entreprises, de l'adoption de nouvelles lois, de la rédaction de plans de mise en œuvre au niveau national, de la conclusion d'accords bilatéraux ou régionaux, de la signature ou de la ratification de conventions dans ce domaine, de l'engagement dans des processus de dialogue.</i></p>	
<p>c. Quelles sont les principales lacunes recensées et les principaux défis à relever pour atteindre ces objectifs ?</p> <p><i>Il peut s'agir de difficultés aux niveaux national, régional et mondial, de problèmes de capacité, de besoins en matière de données, de financement, etc.</i></p>	
<p>d. Présentez certains des résultats de ces mesures, les solutions efficaces, les meilleures pratiques et les enseignements tirés par votre Gouvernement dans la mise en œuvre de ces objectifs.</p>	

**Questions 4 a., 4 b., 4 c., 4 d. (environ 500 mots par question – si nécessaire, rédigez sur une feuille séparée et joignez tout document utile) :**

<b>4. Favoriser l'élaboration de politiques et le débat public fondés sur des valeurs et sur l'analyse des faits, et renforcer la coopération en matière de migrations</b>	<b>Objectifs du Pacte : 1, 3, 7, 17 et 23</b>
<p>a. Indiquez les niveaux de migration et les tendances migratoires, y compris les facteurs (si possible), et les expériences des migrant(e)s eu égard à ce groupe d'objectifs.</p> <p><i>La réponse peut comporter des indications sur les tendances migratoires, les résultats des migrations ou les expériences des migrant(e)s.</i></p>	
<p>b. Indiquez les mesures politiques, légales et programmatiques concrètes prises par votre Gouvernement pour servir ces objectifs au cours des dernières années (en particulier depuis l'adoption du Pacte mondial le 10 décembre 2018).</p> <p><i>Il peut s'agir par exemple de réformes politiques entreprises, de l'adoption de nouvelles lois, de la rédaction de plans de mise en œuvre au niveau national, de la conclusion d'accords bilatéraux ou régionaux, de la signature ou de la ratification de conventions dans ce domaine, de l'engagement dans des processus de dialogue.</i></p>	
<p>c. Quelles sont les principales lacunes recensées et les principaux défis à relever pour atteindre ces objectifs ?</p> <p><i>Il peut s'agir de difficultés aux niveaux national, régional et mondial, de problèmes de capacité, de besoins en matière de données, de financement, etc.</i></p>	
<p>d. Présentez certains des résultats de ces mesures, les solutions efficaces, les meilleures pratiques et les enseignements tirés par votre Gouvernement dans la mise en œuvre de ces objectifs.</p>	

5. Quelles mesures le Gouvernement a-t-il prises pour intégrer la **vision et les principes directeurs transversaux et interdépendants** du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (voir résolution 73/195 de l'Assemblée générale, par. 8 à 15) ? Comment cela a-t-il été mis en œuvre ? (Indiquez ci-dessous si les principes visés ont été intégrés.)

<b>Principes directeurs</b>	<b>Le principe a été intégré</b> <input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	<b>Explication</b> (veuillez donner des explications sur une feuille séparée et joindre les documents pertinents)
Priorité à la dimension humaine	<input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	
Coopération internationale	<input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	
Souveraineté nationale	<input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	
Primauté du droit et garanties d'une procédure régulière	<input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	
Développement durable	<input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	
Droits de l'homme	<input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	
Prise en compte de la problématique femmes-hommes	<input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	
Adaptation aux besoins de l'enfant	<input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	
Approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics	<input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	
Approche mobilisant l'ensemble de la société	<input type="checkbox"/> =oui <input type="checkbox"/> =non	

**Questions 6, 7, 8, 9, 10 (environ 500 mots par question – si nécessaire, rédigez sur une feuille séparée et joignez tout document utile) :**

6. Comment le Pacte mondial sur les migrations contribue-t-il à la réalisation du **Programme de développement durable à l'horizon 2030** ? Qu'a fait votre Gouvernement pour intégrer les objectifs du Pacte mondial dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable ?

7. Du point de vue de votre Gouvernement, y a-t-il des objectifs du Pacte mondial sur les migrations qui revêtent une importance particulière dans le contexte national ? Citez les **objectifs que le Gouvernement a jugés prioritaires et expliquez pourquoi**.

8. Du point de vue du Gouvernement, comment et dans quelle mesure les **stratégies et les plans régionaux** ont-ils intégré les objectifs du Pacte mondial sur les migrations ? Quelles sont les principales réalisations, lacunes et difficultés concernant les approches, les stratégies et les plans régionaux de mise en œuvre en vigueur ?

9. Quelle **méthodologie** a été adoptée pour procéder à cet examen volontaire du Pacte mondial ? Comment l'approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics a-t-elle été appliquée pour associer les différents ministères compétents et les autres secteurs de l'administration ? Quels mécanismes ont été utilisés pour associer la société civile et les autres parties prenantes intéressées en vue d'une approche mobilisant l'ensemble de la société ?

10. Étant donné l'épidémie de **COVID-19** qui a touché tous les pays de la région, quelles difficultés le Gouvernement a-t-il relevées dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations dans le cadre des mesures prises pour faire face à la COVID-19, et qu'a-t-il fait pour remédier à la situation particulière des migrant(e)s et de leurs familles ?

## Annexe

### **Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières – objectifs pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (résolution 73/195 de l'Assemblée générale)**

1. Collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits
2. Lutter contre les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine
3. Fournir dans les meilleurs délais des informations exactes à toutes les étapes de la migration
4. Munir tous les migrants d'une preuve d'identité légale et de papiers adéquats
5. Faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples
6. Favoriser des pratiques de recrutement justes et éthiques et assurer les conditions d'un travail décent
7. S'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire
8. Sauver des vies et mettre en place une action internationale coordonnée pour retrouver les migrants disparus
9. Renforcer l'action transnationale face au trafic de migrants
10. Prévenir, combattre et éliminer la traite de personnes dans le cadre des migrations internationales
11. Gérer les frontières de manière intégrée, sûre et coordonnée
12. Veiller à l'invariabilité et à la prévisibilité des procédures migratoires pour assurer des contrôles, des évaluations et une orientation appropriés
13. Ne recourir au placement en rétention administrative des migrants qu'en dernier ressort et chercher des solutions de rechange
14. Renforcer la protection, l'assistance et la coopération consulaires tout au long du cycle migratoire
15. Assurer l'accès des migrants aux services de base
16. Donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale
17. Éliminer toutes les formes de discrimination et encourager un débat public fondé sur l'analyse des faits afin de faire évoluer la manière dont les migrations sont perçues
18. Investir dans le perfectionnement des compétences et faciliter la reconnaissance mutuelle des aptitudes, qualifications et compétences
19. Créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays
20. Rendre les envois de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux et favoriser l'inclusion financière des migrants
21. Coopérer en vue de faciliter le retour et la réadmission des migrants en toute sécurité et dignité, ainsi que leur réintégration durable
22. Mettre en place des mécanismes de portabilité des droits de sécurité sociale et des avantages acquis
23. Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour des migrations sûres, ordonnées et régulières